

18 mars 2016– n° 4b
160015

TRAVAUX SUR LE PONT DU TAINTROUÉ - DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA RESERVE PARLEMENTAIRE

Le pont du Taintroué est un pont de voûte en maçonnerie qui présente un trou important du dessus de l'ouvrage jusqu'à la voûte intérieure du pont. Ces dégradations mettent aujourd'hui l'ouvrage en péril. Il est néanmoins possible de procéder à sa réparation.

La technique la plus appropriée pour permettre la pérennité de l'ouvrage consiste à réaliser un béton projeté au niveau de la voûte afin d'obtenir une couche étanche et solide, puis de couler un béton liquide dans le trou situé sur le tablier du pont afin de combler tous les vides.

Ces travaux devant être réalisés depuis le cours d'eau, un dossier de déclaration au titre de la loi sur l'eau a été établi. L'autorisation de réaliser les travaux a été obtenue.

Le montant de ces travaux s'élève à 35 000 € TTC.

LE CONSEIL

Après en avoir délibéré,

- SOLLICITE la réserve parlementaire auprès du Sénateur des Vosges, Monsieur Jackie PIERRE, pour effectuer les travaux nécessaires de réparation du Pont du Taintroué ;

- AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous documents se rapportant à cette affaire.

ADOpte A L'UNANIMITE

Extrait certifié conforme
Le Maire,




David VALENCE

Nombre effectif des Membres
du Conseil Municipal..... 35

Nombre de Membres en
exercice..... 35

Nombre de Membres présents
à la séance..... 30

Procurations 5

Séance du 18 mars 2016

Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de David VALENCE, Maire, assisté de Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT-MATTIONI, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Adjoints.

Etaient présents :

David VALENCE, Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Patrick ZANCHETTA (procuration à David VALENCE pour le point n° 1), Caroline PRIVAT-MATTIONI, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Jacqueline THIRION, Marie-France LECOMTE, Marie-Claude ANCEL, François FICHTER, Roselyne FROMENT, Gina FILOGONIO, (procuration à Claude KIENER du point n° 1 au point n° 4), Isabelle de BECKER, Johann RUH, Issam BENOuada, Sabriya CHINOUNE, Mustafa GUGLU, Pierre JEANNEL, Christophe ZIEGLER, Michel CACCLIN, Serge VINCENT, Orhan TURAN, Christine URBES, Ramata BA (procuration à Orhan TURAN du point n° 8 au point n° 14), Nathalie TOMASI.

Excusés et ont donné procuration :

Dominique CHOBOUT à Françoise LEGRAND
Ousseynou SEYE à Nicolas BLOSSE
Christine FELDEN à Marie-José LOUDIG
Jean-Louis BOURDON à Michel CACCLIN
Nadia ZMIRLI à Christine URBES

Monsieur Pierre JEANNEL est désigné en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.
